



**DEFI-NATURE
AUVERGNE-RHONE ALPES**

29-30 septembre 2018
AILLON le JEUNE (73)

www.defi-nature-rhone-alpes.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Droits d'inscription : **75,00 €**

Les concurrents licenciés à une fédération (FFE, ATHLE, FFTri, FFC, FFCT) devront présenter leur licence de l'année en cours. Les non-licenciés devront présenter un certificat médical de moins de 1 an autorisant la pratique de la discipline en compétition.

Les équipes comprenant un cavalier non-licencié devront payer 10 € en supplément afin qu'il leur soit établi une carte (licence) vacances au Nom du cavalier auprès de la FFE.

NOM DE L'EQUIPE : _____

N° Tél mobile de contact : _____

CAVALIER

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

.....

Email : Licencié(e) FFE : oui non

N° de Licence :

Non licencié : prévoir 10 € suppl. carte(lic) vacances

CHEVAL

Nom : N°SIRE :

Signature

COUREUR A PIED

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

.....

Email : Licencié(e) ATHLE, FFTri : oui non

N° de Licence :

Signature

BONUS : VTT CHEVAL

CYCLISTE

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :
.....
.....

Email : Licencié(e) FFC, FFCT : oui non
N° de Licence :

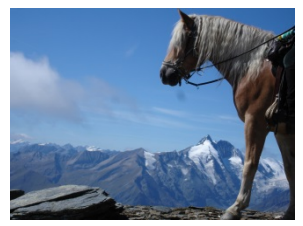
Signature

Ce bulletin d'inscription est à retourner complété **avant le 21 septembre 2018**, à l'adresse suivante, accompagné d'un chèque de 75,00 € ou 85,00 € à l'ordre du CRTE Auvergne Rhône-Alpes :

Comité Régional de Tourisme Équestre Auvergne-Rhône-Alpes
Maison des Sports
4 rue des trois meules - BP 90144
42012 St Etienne Cedex 2



Votre inscription sera confirmée à réception de ce bulletin



Contact du CRTE en charge du DÉFI-NATURE:
Charlène : 06 50 11 35 24
charlene.crte.ara@gmail.com